

# La question du français

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **39 (1910)**

Heft 19

PDF erstellt am: **21.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tions. A cet égard, il n'y a pas de doute, tout le monde est d'accord. Mais là n'est pas la question. Il s'agit de savoir si dans la lutte qu'il a entreprise avec infiniment de raison, M. le Directeur de la *Ligue* emploie les bons moyens, et s'il a recours à des procédés réguliers, d'où sont bannis soigneusement les exagérations doctrinales, exégétiques et historiques d'hagiographie. Sur ce point, aucune sentence officielle n'a été portée, le Pape et les évêques ont gardé le silence. Les lettres complimenteuses, quémandées avec instance auprès de grands personnages, dont M. le Directeur se réclame avec une si béate et naïve complaisance, ont simplement la valeur de félicitations accordées par pure bonté; elles ne supposent pas nécessairement la lecture préalable que requiert toute véritable approbation; enfin, elles n'établissent nullement que des écrits sont irréprochables au point de vue scientifique et doctrinal, ni qu'ils sont exempts de toute erreur théologique. Cette question subsidiaire reste entièrement ouverte et si M. le Directeur veut la faire trancher, est-il bien sûr, est-il bien certain que ses écrits ne courent pas le danger d'aller rejoindre dans le rang les ouvrages condamnés par la Congrégation de l'Index, alors même que cependant ils avaient été préfaciés ou vaguement loués par des évêques et même, comme le cas s'est produit, par le Souverain Pontife?

Tel est le point véritable de la controverse engagée, et sur lequel l'optimisme de M. le Directeur de la *Ligue de la Croix* ferait peut-être bien de ne pas trop s'abuser.

*Le Rédacteur du « Bulletin ».*

---

## LA QUESTION DU FRANÇAIS

---

Il y a une question du français. Ce qui signifie que nous ne savons plus écrire. M. Faguet, docteur ès linguistique, l'a démontré dans un retentissant article de la *Revue des Deux-Mondes*. A vrai dire, M. Croiset, fortement malmené dans la personne de la Faculté des lettres dont il est le doyen, l'a contesté dans un discours qui n'a pas moins retenti. Mais les répliques ne se sont pas fait attendre. Un certain « Agathon » mystérieux mène la controverse dans les colonnes de l'*Opinion*. Et voici que M. Hippolyte Parigot vient à la rescousse dans un article très fouillé de la *Revue hebdomadaire*.

Si vraiment nous ne savons plus écrire, le public ne s'en aperçoit pas encore, et voici pourquoi : c'est que les auteurs dramatiques qu'il écoute, les romanciers qu'il lit, les historiens qu'il consulte ou les philosophes qu'il médite, ayant généralement quarante ans au moins,

ont appris à écrire à l'époque où la crise du français n'existait pas, où les maîtres de l'Université s'appliquaient encore à enseigner à leurs élèves le génie de la langue et les secrets du style. De sorte qu'il serait plus exact de dire que c'est la prochaine génération d'écrivains qui ne saura pas écrire.

De cette décadence, ce sont les professeurs de la Sorbonne qui, les premiers, se sont aperçus. Et ce ne sont pas seulement des individus, M. Emile Faguet, M. Gustave Lanson, M. Ernest Lavisse lui-même, si enclin soit-il à l'optimisme, qui ont porté ce témoignage. Ce sont des collectivités. Le rapporteur du jury d'agrégation des lettres en 1909, traduisant l'opinion de ses collègues, écrivait : « Trop peu de candidats ont le souci de la pureté de la langue, quelques-uns semblent n'en pas avoir le sens ». Il en est même qui tombent des nues quand on leur adresse un pareil reproche. Tel un étudiant du cours de M. Aulard qui, tout glorieux d'un travail qu'il avait bourré d'érudition minutieuse, et déjà prêt à recueillir les compliments qu'il pensait avoir mérités, s'en revint abassourdi lorsqu'il eut entendu son maître taxer sa prose d'« illisible ». L'optimisme souriant de M. Croiset et l'ironique désinvolture avec laquelle il se demande « quels sont les jurys d'agrégation qui n'ont pas constaté la faiblesse de la composition française », ne sauraient prévaloir contre ces témoignages accumulés.

M. Parigot s'est donné la peine, dans l'article auquel je faisais allusion, de rechercher les causes du phénomène. Il les découvre dans la famille, au collège et à la Sorbonne. Dans la famille, selon lui, parce que le respect s'est affaibli, la tenue s'est relâchée. Les parents veillent moins sur leur langage et font, au vocabulaire de l'argot, une part qui est celle que leurs enfants retiennent le mieux. Le jargon sportif, le galimatias politique, la terminologie scientifique elle-même envahissent le langage et l'adultèrent. Des préoccupations nouvelles, en occupant l'esprit des hommes, leur ont pris jusqu'au temps qu'ils consacraient aux lettres. Autrefois, il n'était pas un vieux notaire de province qui ne fût en état de citer Horace ou qui n'eût lu Montaigne ; aujourd'hui, on rencontre des avocats parisiens qui confondent la Phèdre de Racine avec le fabuliste du même nom. En revanche, on ne les « colle » pas facilement sur le dernier record (!) mondial (!) battu (!!!) par un aviateur.

Je m'aperçois qu'en parlant du français je me mets à parler du latin. C'est qu'en vérité il est difficile de savoir le français si on ne sait pas le latin. C'est qu'il y a des fautes qu'on ne commet que parce qu'on ignore le sens étymologique des mots qu'on emploie. C'est qu'on ne possède pas une langue si on ne l'a pas explorée jusque dans ses sources. Et le nouveau régime de l'enseignement secondaire, avec la conception utilitariste qui le domine, avec son système de bifurcation ou de trifurcation, n'est pas précisément favorable à cette étude. Ce n'est pas qu'on n'enseigne encore le latin dans les lycées. Il y a même des classes où il voisine, soit avec les sciences, soit avec les langues vivantes, dans une bizarre et touchante promiscuité. Ce qu'on n'enseigne plus, ou du moins ce dont on ne fait plus le centre de l'enseignement, ce sont les rapports de parenté et de filiation des deux langues.

On n'enseigne plus le latin en fonction du français, en vue d'enseigner le français, comme soubassement du français. Et c'est pour cela que les générations nouvelles ne savent plus guère ni le français ni le latin.

On ne fait plus l'éducation de la langue, et l'on ne fait pas davantage l'éducation de style. Ce qu'on appelait, dans ma jeunesse, le « discours français » est presque complètement tombé en désuétude. C'était, à ce qu'on assure, un « genre » faux. C'est possible; mais c'était un exercice supérieurement efficace au triple point de vue du classement des idées, du choix des arguments et du choix des expressions. A ce « genre », si faux qu'on le représente, nous devons des pages qui sont parmi les plus éclatantes de notre littérature. Le discours d'Oreste à Pyrrhus, au premier acte d'*Andromaque* :

Avant que tous les Grecs vous parlent par ma voix...

reste un des plus parfaits chefs-d'œuvre d'ordonnement, d'éloquence au sens ancien du mot, de noble et simple architecture littéraire que possède notre langue. Qui donc, aujourd'hui, dans une classe de lettres, trouverait à la fois le temps et l'audace de consacrer une leçon à ce morceau, d'essayer de faire apercevoir aux élèves, non seulement ses beautés, mais sa technique, le « métier » du grand ouvrier d'art à qui nous le devons ?

Du moins les étudiants qui se sont spécialisés dans la classe littéraire qui existe encore, vont-ils, quand ils arriveront en Sorbonne, recevoir enfin l'enseignement auquel avaient droit autrefois les bons élèves des lycées ? N'en croyez rien. La Sorbonne les gava d'érudition, mais elle a renoncé à leur apprendre la littérature. M. Parigot nous informe qu'elle leur fait écrire des dissertations sur la syntaxe dans Sidoine Apollinaire, et des essais « sur les instruments de labour dans le poème d'Hésiode, *Travaux et Jours* ». A l'École normale, devenue une succursale de l'École des Chartes, c'est la même chose. Tout cela pour la plus grande gloire de la science, de l'esprit scientifique. Et M. le doyen Croiset, qui est pourtant, quand il oublie d'être doyen, un écrivain charmant autant qu'un helléniste savant, le prend de très haut avec ses détracteurs : « Vous voulez nous ramener à cent ans en arrière, à la Sorbonne de Fontanes, où la liberté de la recherche était prudemment surveillée ». Peu s'en est fallu qu'il parlât d'obscurantisme et de réaction, qu'il agitât le flambeau du progrès; peu s'en est fallu que ce fin lettré s'exprimât comme un politicien de sous-préfecture. Faudrait-il donc se résoudre à dire qu'on commet autant de bêtises au nom de la science qu'on a commis de crimes au nom de la liberté ? Elle sera bien avancée, cette pauvre science, quand, dans les chaires de nos facultés, elle aura remplacé les maîtres dont la culture délicate et raffinée était comme la parure de l'esprit français par une génération d'érudits illettrés et embêtants.

(*Gazette de Lausanne.*)

